

Service de prêt des documents

Pour accéder à ce service l'utilisateur doit s'inscrire à la Bibliothèque. Le prêt des livres a une durée de 30 jours et celle des magazines est de 7 jours.

Sont exclus du prêt les répertoires généraux, les œuvres rares ou de valeur et le dernier numéro des magazines.

Les documents sonores ou vidéo peuvent être empruntés selon les mêmes modalités que les livres pour une période maximale de 3 jours.

Le matériel prêté peut être réservé aussi par téléphone. L'utilisateur sera informé du retour du livre qui devra être retiré dans les 3 jours suivant cet avis.

Service de prêt interbibliothèques (ILL et DD)

Ce service permet de consulter et éventuellement d'emprunter, par l'intermédiaire de la Bibliothèque de Roncade, des volumes et des documents présents dans d'autres bibliothèques.

Le prêt interbibliothèques entre les bibliothèques du Département membres du Centre de Services Départemental ne comporte aucun frais à la charge de l'utilisateur. Délai de livraison : maximum 4 jours.

Le service de prêt interbibliothèques et de fourniture de documents Document Delivery au niveau national et international est un service payant (€ 8,00 pour le prêt interbibliothèques national et € 12,00 pour le prêt interbibliothèques international)

Service de photocopies et de dépôts des sacs

Il est possible de reproduire immédiatement le matériel non prêté, possédé par la Bibliothèque, dans le respect des normes en vigueur.

Les sacs à dos et les sacs à main peuvent être déposés dans les armoires prévues à cet effet.

Rapport avec les utilisateurs

Le comportement du personnel de la Bibliothèque est empreint au respect, à la courtoisie et à la disponibilité envers l'utilisateur.

Le personnel peut éloigner ou suspendre d'un ou aussi de tous les services l'utilisateur qui dérange ou a des comportements non corrects envers les autres utilisateurs, les documents, les ameublements de la Bibliothèque et le personnel.

Le responsable de la Bibliothèque peut concéder des dérogations aux modalités de fourniture des services, en considérations de situations ou nécessités particulières.

Information et participation

La Bibliothèque effectue des enquêtes auprès de ses utilisateurs pour obtenir leur jugement sur la quantité et la qualité de chacun des services fournis et sur la qualité du service en général.

Les utilisateurs peuvent suggérer l'achat de documents non possédés par la Bibliothèque au moyen d'un registre prévu à cet effet et peuvent présenter toute autre sorte de propositions destinées à améliorer les services.

Réclamations

Les utilisateurs ont le droit de réclamer pour le non respect des engagements pris par la Bibliothèque dans son Cahier des charges.

La réclamation doit être présentée par écrit ou expédiée par fax ou poste électronique au Directeur Général, et doit contenir l'identité, l'adresse et les coordonnées de qui la présente. Les réclamations anonymes ne seront pas prises en considération.

Le responsable du service effectue les vérifications le cas échéant et garantit une réponse avant 30 jours à compter de la présentation de la réclamation, mettant en œuvre les procédures afin d'éliminer les causes constatées des éventuels mauvais fonctionnements.

Horaire d'ouverture

Les salles sont ouvertes aux horaires suivants:

LUN	9.00 – 13.00	15.00 -19.30
MAR		15.00 -19.30
MER	9.00 – 13.00	15.00 -19.30
JEU		15.00 -19.30
VEN		15.00 -19.30
SAB	9.00 – 12.00	



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DE RONCADE

Via Dall'Acqua, 25
31056 Roncade (TV)
Tel. 0422 840593
Fax 0422 846224
e-mail: biblioteca@comune.roncade.tv.it
<http://www.bibliotecaroncade.it>



CITTA DI RONCADE

La Bibliothèque municipale de Roncade est un institut qui concourt à garantir le droit des citoyens à accéder librement à la culture, aux documents, aux informations, aux expressions de la pensée et de la créativité humaine, selon les principes prévus par la Constitution italienne comme principes de la société civile et de la vie en commun démocratique.

La Bibliothèque de Roncade, service de base et de premier point d'accès du citoyen à l'information et à la documentation, soutient la formation pour toute la durée de la vie, constitue un point de référence pour les diversités culturelles et en même temps contribue à développer la conscience de l'héritage culturel et à la transmettre aux générations futures, valorisant et encourageant les services de documentation sur la réalité locale.

La Bibliothèque se propose comme patrimoine de la communauté, accessible librement et gratuitement.



Service de consultation, lecture et étude sur place

La Bibliothèque dispose d'espaces pour l'étude et la lecture sur place. Il est donc possible de consulter de manière directe et immédiate les répertoires, les encyclopédies, les dictionnaires, les manuels et les autres instruments fondamentaux pour les recherches, ainsi que de lire et étudier les livres de la Bibliothèque et son propre matériel.

La consultation des catalogues et du patrimoine bibliographique et documentaire relatif de la Bibliothèque se fait elle aussi de manière directe et immédiate de la part de l'utilisateur.

Le patrimoine bibliographique compte environ 34.000 volumes. La Bibliothèque possède en outre environ 3.000 documents photographiques et une section d'environ 2.000 affiches cinématographiques et publicitaires.

Service d'information

La Bibliothèque gère les services de conseil bibliographique et d'assistance à la consultation des catalogues, aux recherches informatives et documentaires, aux recherches sur les bases de données locales ou à distance.

Le personnel bibliothécaire instruit et oriente les utilisateurs à utiliser de manière autonome et avantageuse les ressources et la dotation bibliographique et documentaire de la bibliothèque, offrant une aide compétente et qualifiée pour repérer le matériel informatif le plus complexe.

Services télématiques et multimédia

La Bibliothèque met à disposition les documents et les informations sur tout type de support, y compris aussi les documents vidéo, sonores et multimédia (compact-disc, vidéocassette, DVD, VHS, CD-ROM).

La Bibliothèque Municipale de Roncade met à disposition six postes Internet/multimédia pour permettre l'accès aux ressources informatives présentes sur le Net.

Vidéotheque / Phonotheque

La salle est fournie de plus de 2.500 VHS et DVD. La banque de données des titres, gérable par metteurs en scène, acteurs, genres et arguments, est disponible sur support informatique et papier. Les utilisateurs peuvent en demander copie en

format digital. La section phonotheque est composée actuellement de 300 documents audio.

La section pour les enfants

La Bibliothèque a consacré 2 salles : une 0-6 ans pour les petits et une 7-14 ans pour les jeunes, où l'utilisateur plus jeune peut rester pour lire, étudier, faire des recherches ou bien choisir les livres à emprunter.

Les parents sont responsables des choix et de l'utilisation correcte des services et des matériels de la part de leurs enfants.

La Bibliothèque collabore avec les écoles du territoire et avec les autres instituts, établissements publics ou associations, à la réalisation de projets qui ont pour objectif la diffusion de la lecture chez les enfants et organise des visites guidées et des laboratoires pour les écoles. La Bibliothèque offre en outre environ 350 jeux de société qui actuellement peuvent être utilisés uniquement sur place.

La section d'histoire locale

La Bibliothèque, municipale de Roncade réunit des documents de typologie variée qui témoignent de l'histoire et de la culture de la communauté locale (dans le cadre du département).

L'hémérotheque

Au moment de la publication de ce Cahier des charges, sont à la disposition des utilisateurs au total 80 magazines.

Les années précédentes et les magazines ayant cessé leur publication sont en partie rangés dans le dépôt.

Promotion et activités culturelles, mise en valeur et recherche

La Bibliothèque municipale de Roncade organise des réunions, des débats, des présentations et d'autres initiatives destinées à promouvoir la connaissance et l'utilisation de ses services, la lecture, l'information, l'alphabétisation, La jouissance de l'expression culturelle avec les moyens les plus variés, la formation permanente et la confrontation entre les cultures et les connaissances différentes.

La Bibliothèque promeut les activités d'étude et de recherche destinées à la mise en valeur et à la connaissance des collections documentaires et d'aspects de l'histoire et de la culture locale.